NON A LA FERMETURE DE CLASSE

A L'ECOLE PUBLIQUE DE SAINT CENERE

Parents d'élèves toujours mobilisés !

La directrice académique, Madame Lacoste nous a convié à une réunion publique à Saint Céneré, le 16 février 2024. Nous y étions avec les maîtresses de l'école et les représentantes du SNUDI-FO.

Madame Lacoste s'est déplacée uniquement pour nous expliquer les raisons de sa décision. Comme nous nous y attendions, les raisons sont uniquement budgétaires. La démonstration comptable de la directrice académique ne nous a absolument pas convaincus. Nous n'avons pas, et nos enfants encore moins, à faire les frais des politiques d'austérité de ce gouvernement.

Nous avons fait savoir de vive voix à madame la directrice académique que nous refusions la fermeture de classe et que nous demandions son annulation.

Nous ne voulons pas d'une école à classe unique à 24 élèves ou avec 5 ou 6 niveaux, la séparation des fratries, ou des enfants se levant à 6h du matin pour prendre un transport scolaire inadapté. Nos enfants méritent une instruction et un accueil digne, un service public de proximité ET de qualité, ce qui ne peut être le cas en cas de fermeture de classe.Avec quelques élèves en plus, nous pourrions garder les 2 classes avec une moyenne de 15 élèves par classe.

Si la fermeture était décidée, 3 enfants sur 4 iront vers l'école privée (enquête réalisée auprès de l'ensemble des parents d'élèves de l'école). Cela aboutira à très court terme à la fermeture de l'école publique.

Des moyens, il y en a, puisque Madame la directrice académique propose un demi-poste de remplaçant, en soutien et pour pallier la fermeture d'une classe.

Il y en a puisqu'une autre école de la ville a vu sa fermeture de classe annulée.

Si l'Education est un axe prioritaire de la politique gouvernementale, nous demandons que les mesures soient prises en cohérence.

Si madame la Directrice Académique agit avec équité comme elle le prétend alors elle doit renoncer à cette fermeture !

Nous demandons l'annulation de la décision de fermeture, et une annonce en ce sens au prochain conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN).

Nous sommes déterminés à défendre l'école de la République, notre école publique et à obtenir le maintien des 2 classes à l'école publique de Saint Céneré. Nous n'en resterons pas là.

A Saint Céneré, le 17/02/2024

L’APE de Saint Céneré